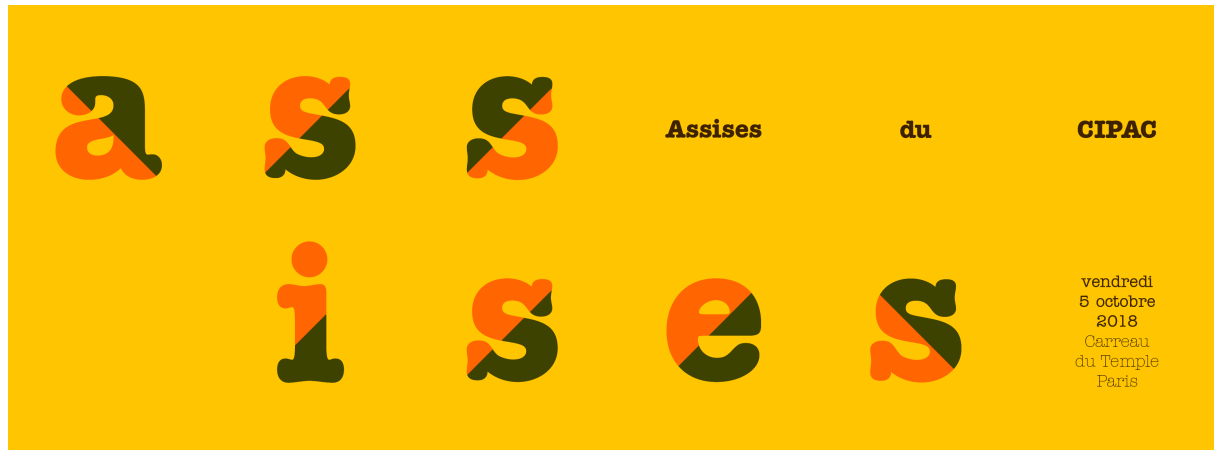


Paris, mardi 11 septembre 2018



## Troisième édition des assises annuelles du CIPAC Fédération des professionnels de l'art contemporain

**vendredi 5 octobre 2018 à 9h30**  
**au Carreau du Temple, Paris**

Rendez-vous annuel initié en 2016, cet événement a pour objet de dresser un état des lieux des enjeux qui animent le secteur des arts visuels face à l'évolution des politiques publiques.

En 2017, les droits culturels, l'éducation artistique et culturelle et l'articulation des politiques territoriales et nationales de soutien à la création avaient rythmé le programme de cette journée.

**L'édition 2018 sera consacrée à la question de la structuration en filière du champ professionnel des arts visuels. Le « faire ensemble », les complémentarités et les coopérations existant entre professionnels et structures du secteur seront au centre des échanges. Ces assises seront également l'occasion d'une réflexion sur les outils et les moyens nécessaires à la consolidation de la filière. Quels prolongements pour les dispositifs issus des Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) ? Comment poursuivre au niveau national les démarches initiées par les professionnels dans les territoires ?**

Ces grands thèmes seront discutés sous forme de tables-rondes par des universitaires, des professionnels du secteur et des décideurs publics.

Afin de vous permettre de partager les enjeux qui animent actuellement le champ des arts plastiques et la fédération de ses professionnels, nous vous invitons à participer à cette journée, en présence de Catherine Texier, présidente du CIPAC, et des 25 organisations membres de la fédération :

**vendredi 5 octobre 2018 à 9h30 précises  
au Carreau du Temple  
2 rue Perrée - 75003 Paris**

**RSVP : [assises@cipac.net](mailto:assises@cipac.net)**

Le programme se déroulera de 9h30 à 16h30.  
La journée est ouverte dans sa globalité à la presse.  
Retrouvez le programme en ligne sur [www.cipac.net](http://www.cipac.net)

---

Le CIPAC est la Fédération des professionnels de l'art contemporain.  
Association loi 1901 créée en 1997, le CIPAC réunit les professionnels engagés dans la production, la diffusion et la médiation de l'art contemporain en France. En sont membres :

**A.C.B – art contemporain en Bretagne ; ADRA – Association de développement et de recherche sur les artothèques ; AFROA – Association française des régisseurs d'œuvres d'art ; AICA-FRANCE – section française de l'Association internationale des critiques d'art ; ANDEA – Association nationale des écoles supérieures d'art ; APPÉA – Association nationale des Prépas Publiques aux Écoles supérieures d'Art ; ARTS EN RÉSIDENCE – Réseau national ; ASTRE – Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine ; BEAR – Bibliothèques d'écoles d'art en réseau ; BLA ! – association nationale des professionnel-le-s de la médiation en art contemporain ; BOTOX(S) – réseau d'art contemporain Alpes et Riviera ; C-E-A – Association française des commissaires d'exposition ; CNEÉA – Coordination nationale des enseignants des écoles d'art ; CPGA – Comité professionnel des galeries d'art ; D.C.A. – Association française de développement des centres d'art contemporain ; RÉSEAU DOCUMENTS D'ARTISTES ; FFCR – Fédération française des professionnels de la conservation-restauration ; FONDATION FRANCÈS ; LORA – Lorraine Réseau Art ; MARSEILLE EXPOS ; PLATFORM – Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain ; PÔLE ARTS VISUELS Pays de la Loire ; RÉSEAU DIAGONAL ; TRAM – Réseau art contemporain Paris / Île-de-France ; VERSANT EST – Réseau art contemporain en Alsace ; 50° NORD, Réseau transfrontalier d'art contemporain.**